

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Deiterol SLF

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10328/4

Emploi de la substance / de la préparation Imprégnation protectrice

Producteur/fournisseur :

maxit France s.a.s
4 rue de Mulhouse
Boîte Postale 27
F-68180 Horbourg-Wihr
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description : Alkylsiliconresins with Alkoxygroups

Composants dangereux :

CAS: 34396-03-7	Trimethoxy(2,4,4-trimethylpentyl)silan R 10-52/53	> 50%
CAS: 67923-07-3	Polydimethylsiloxan,(((3-((2-aminoethyl)amino)propyl)silylidyne)tris(oxy)tris-,methoxy-terminiert  Xi; R 38-41	10 - 25%
CAS: 78-10-4 EINECS: 201-083-8	orthosilicate de tétraéthyle  Xn,  Xi; R 10-20-36/37	10 - 20%
CAS: 64-19-7 EINECS: 200-580-7	acide acétique, d'une concentration  C; R 10-35	5 - 10%
CAS: 67-56-1 EINECS: 200-659-6	méthanol  T,  F; R 11-23/24/25-39/23/24/25	0,1 - 1%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xi Irritant

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 10 Inflammable.

R 41 Risque de lésions oculaires graves.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

(suite page 2)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deiterol SLF

(suite de la page 1)

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment
Faire vomir et demander d'urgence une assistance médicale

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple:

Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Autres indications: Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Assurer une aération suffisante.

(suite page 3)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deiterol SLF

(suite de la page 2)

7 Manipulation et stockage

Manipulation :

Précautions à prendre pour la manipulation:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec des acides.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS	Désignation de la substance	% Type
	Valeur	Unité
78-10-4	orthosilicate de tétraéthyle	
VME ()	85 mg/m ³ , 10 ppm	
64-19-7	acide acétique, d'une concentration	
VME ()	Valeur momentanée: 25 mg/m ³ , 10 ppm	
67-56-1	méthanol	
VME ()	Valeur momentanée: 1300 mg/m ³ , 1000 ppm	
	Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm	

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre AX.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deiterol SLF

(suite de la page 3)

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme :	liquide
Couleur :	jaunâtre
Odeur :	faible, caractéristique

Changement d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé

Point d'inflammation: 25°C (DIN ISO 2592)

Température d'inflammation : 310°C (DIN 51794)

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Limites d'explosion:

inférieure :	3,5 Vol % (DIN 51649)
supérieure :	44,0 Vol % (DIN 51649)

Pression de vapeur : Non déterminé.

Densité à 20°C: 0,95-0,97 g/cm³ (DIN 51757)

Masse volumique: Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :

entièrement miscible

valeur du pH (500 g/l) à 25°C: 5,0-6,0 (DIN 19261)

Viscosité :

dynamique à 25°C:	1-10 mPas (DIN 53019)
cinématique :	Non déterminé.

Test de séparation des solvants : Non déterminé.

Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0,8 %

Indications complémentaires Aucune.

(suite page 5)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deiterol SLF

(suite de la page 4)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Réactions au contact de l'eau et des acides
Produits de décomposition dangereux :

Reagiert langsam mit Wasser. Die Reaktion erfolgt unter Bildung von Methanol und Ethanol.

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
Oral	LD50	>2000 mg/kg	(rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg	(rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	> 0,72 mg/l	(rat)

64-19-7 acide acétique, d'une concentration

Oral	LD50	3310 mg/kg	(rat)
67-56-1 méthanol			
Oral	LD50	13000 mg/kg	(rat)

Effet primaire d'irritation :
de la peau : Irritation de la peau possible du fait de la perte de matières grasses.**des yeux :** Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.**Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.
Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :
Autres indications : Le produit est aisément biodégradable.
Effets écotoxiques :
Remarque : Le produit renferme des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.
Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :
Recommandation :

Doit être acheminé vers une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Catalogue européen des déchets

08 01 12	déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11
----------	---

(suite page 6)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deiterol SLF

(suite de la page 5)

Emballages non nettoyés :
Recommandation :

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :
Indice Kemler :

3 (F1) Liquides inflammables.

No ONU:

30

Groupe d'emballage :

1993

Etiquette de danger

III

Désignation du produit :

3

1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., consigne particulière 640E (Trimethoxy(2,4,4-trimethylpentyl)silan, SILICATE DE TÉTRAÉTHYLE)

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :

Classe IMDG/GGVmer :

3

No ONU:

1993

Label

3

Groupe d'emballage :

III

No EMS :

F-E,S-E

Marine Pollutant:

Non

Désignation technique exacte :

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Trimethoxy(2,4,4-trimethylpentyl)silan, TETRAETHYL SILICATE)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

Classe ICAO/IATA :

3

No ID UN :

1993

Label

3

Groupe d'emballage :

III

(suite page 7)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deiterol SLF

(suite de la page 6)

Désignation technique exacte :

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Trimethoxy(2,4,4-trimethylpentyl)silan, TETRAETHYL SILICATE)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :

Xi Irritant

Phrases R :

- 10 Inflammable.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S :

- 7/9 Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- 23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

- 10 Inflammable.
- 11 Facilement inflammable.
- 20 Nocif par inhalation.
- 23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- 35 Provoque de graves brûlures.
- 36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
- 38 Irritant pour la peau.
- 39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit**Contact :** Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93*** Données modifiées par rapport à la version précédente**